

même, il s'est rencontré des hommes qui, sous prétexte de critique scientifique, sont entrés dans le sanctuaire des Écritures et ont osé refuser la divinité à Jésus-Christ. Nous combattons leurs audacieuses négations par une foi très ferme au Sacrement où le Christ continue sa vie parmi nous. Combien nous serions heureux de voir la dévotion au St Sacrement grandir de jour en jour ! La pratique des Quarante Heures, chaque année, la fréquentation de la Ste Table devenant quotidienne parmi le peuple chrétien, le zèle de l'Association des Prêtres-Adorateurs à procurer la gloire du Christ Eucharistique, quels moyens puissants de promouvoir la foi et l'amour envers le divin Sacrement ! ”

En répondant à Son Excellence, le Président du Congrès, Monseigneur Maës, se dit plus convaincu que jamais du travail excellent accompli par les congressistes et en particulier par l'*Association des Prêtres-Adorateurs* ; il exprime l'intérêt grandissant qu'il porte à cette Association et il invite chaudement tous les prêtres à lui donner leur nom.

Monseigneur annonce aussi qu'une réunion ou convention sacerdotale aura lieu prochainement pour les membres de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs à l'Université de Notre-Dame (Indiana) et que là sera fixé le temps et le lieu du prochain Congrès eucharistique qui se tiendra dans deux ans.

2. Vœux adoptés.

En vue de promouvoir la dévotion au T. S. Sacrement, le Congrès de Pittsburg adopte les résolutions suivantes qui résumement les principaux travaux discutés en séances :

1. C'est avec joie que sont reçus par tous les membres les Décrets et les Actes de Pie X concernant la communion quotidienne. Les Congressistes s'engagent à prendre tous les moyens de faire entrer ces vœux dans la pratique de la vie chrétienne. Le clergé est instamment prié d'offrir aux fidèles toutes les facilités possibles en vue de favoriser la communion fréquente.

2. Que les prêtres recommandent souvent aux fidèles la salutaire habitude de la Visite au S. Sacrement.

3. Que les prêtres s'appliquent à inculquer de bonne heure aux enfants l'estime et l'amour de la Messe. Qu'ils leur fassent souvent à cette fin, de courtes instructions sur la Ste Messe, accommodées à leur intelligence.

4. Le Congrès appelle spécialement l'attention du clergé sur le dispositif du décret de Pie X où il est dit “ que les enfants eux-mêmes, une fois leur première communion faite, doivent être exhortés à la communion fréquente et quotidienne.”